LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

EDITO

LA DEMOCRATISATION DU CAPITAL-INVESTISSEMENT S'ACCELERE

Christophe Deldycke
Président

Les investisseurs privés, Family Office, personnes physique, familles entrepreneuriales, jouent un rôle majeur dans le soutien du capital-investissement français : **aujourd'hui les capitaux issus des particuliers représentent plus de 15% des montants levés en 2018 (+ 22%)**. Privilégiant de plus en plus ce placement qui continue de battre des records (8 milliards d'euros au premier semestre 2019), les particuliers voient émerger de plus en plus d'opportunités d'investissement dans les PME françaises. Une réelle proximité s'établit avec les entrepreneurs français, cherchant à contribuer à la transformation de nos PME en ETI et à la création de champions nationaux. Une demande de plus en plus forte a émergé de la part des particuliers d'avoir une épargne dans l'économie réelle, **un investissement de proximité créateur de liens et de rencontres, dans nos PME françaises.**

Le capital-investissement, l'action d'investir dans les sociétés non cotées en bourse, apparaît comme un investissement de plus en plus facilité et accessible pour les particuliers grâce aux évolutions réglementaires en ce sens.

Les particuliers ont eu, dans une premier temps, accès au financement des PME françaises non cotées via des FCPI (Fonds Commun de Placement dans l'Innovation) et des FIP (Fonds d'Investissement de Proximité), véhicules d'investissement donnant accès à des conditions particulières de fiscalité, puis en élargissant à une nouveau type de véhicule : le FCPR (Fonds Commun de placement à risque).

En 2019, le virage entrepris par la réglementation contribue à l'accélération de la démocratisation du capital-investissement : **un décret d'application de la loi Pacte entré en vigueur le 16 novembre 2019 élargit le panel des fonds de capital investissement éligibles à l'assurance vie**. Une nouvelle façon d'investir en assurance-vie consiste à opter pour l'unité de compte en capital-investissement. Les assureurs multiplient les offres dans ces titres non cotés. La tendance est encore timide mais elle prend forme et le Groupe Turenne s'inscrit proactivement dans cette démarche.

Engagé aux côtés des particuliers depuis notre création en 1999, nous continuons à innover en proposant des solutions adaptées aux besoins de proximité et d'engagement des Français dans l'économie réelle.

En 2020, nous adresserons de nouveaux outils d'investissement innovants afin de poursuivre le soutien des entreprises sur nos territoires.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour 2020 !

Investissements

BOREA

Date de création	2013
Siège social	Limoges
Effectifs	11
Prise de participation	Juin 2019
Investissement	1,5 M€
Type d'opération	Capital innovation

BOREA, start-up française dans la prise numérique de teinte dentaire, a été fondée par Julien Guillot et Frédérik Rougier rejoints ensuite par Gilles Pierson, aujourd'hui Président de la société. BOREA conçoit, fabrique et commercialise une solution de prise et d'analyse de teinte dentaire numérique. La technologie, couverte par 4 brevets, comprend un appareil de mesure (le Rayplicker) associé à un logiciel de communication

Grâce au développement rapide de sa solution, à son efficacité et à son adaptabilité, BOREA a su s'inscrire dans le développement croissant de la dentisterie numérique. Pour sa commercialisation, BOREA s'adresse aux distributeurs de matériel dentaire et aux fabricants de CAD/CAM et d' « units » dentaires.

https://borea.dental/

juste à temps

Date de création	1990
Siège social	Roissy
CA 2018	16 M€
Effectifs	80
Prise de participation	Juin 2019
Investissement	3 M€
Type d'opération	Capital développement

Grâce à un positionnement unique et novateur, Juste à Temps est devenu l'opérateur BtoB leader des offres de convivialité full service. Il fournit tous les produits et services indispensables au bien-être des collaborateurs et à l'accueil de leurs clients. Juste à Temps revendique un positionnement unique sur le segment de la convivialité au travail partant du constat suivant : être heureux au travail et instaurer une culture de convivialité permet d'améliorer l'efficacité collective.

Didier Riahi (fondateur de WelcomeOffice.com) a repris la société en 2012, l'a repositionnée sur ce marché en plein essor et l'a fortement développée afin d'en faire aujourd'hui le premier acteur de la convivialité au bureau, avec une présence à Paris, Lyon et Bruxelles.

Créa

Date de création	1997
Siège social	Longeron (49)
CA mars 2019	1,1 M€
Effectifs	10
Prise de participation	Septembre 2019
Type d'opération	Capital transmission

Fondée en 1997, Créa Composite crée, conçoit et fabrique des équipements pour aires de jeux (balançoires, tyroliennes, …). Créa Composite couvre tous les âges, de 3 à 99 ans, avec notamment la commercialisation de parcours senior à destination des EHPAD. Outre un catalogue très étoffé, Créa Composite s'adapte à la demande en concevant des produits sur mesure. Le bureau d'études et de design est en mesure d'assister dans la création et la conception d'aires de jeux novatrices et hyper sécurisées.

Créa Composite se démarque de ses concurrents par un positionnement eco-responsable sur le marché : elle crée et conçoit ses produits en utilisant des matériaux 100% recyclables pour réaliser des jeux de haute qualité environnementale. Ses produits sont uniquement réalisés avec des panneaux en Polyéthylène Haute Densité qui offrent la particularité à ces derniers d'être incassables, insensibles aux intempéries, recyclables à 100%, résistants face aux vandalismes et d'être faciles d'entretien.

www.creacomposite.fr

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Veuillez vous reporter à l'avertissement mentionné page 4.
Données au 30 septembre 2019.

Turenne Capital Partenaires, société par actions simplifiée au capital de 547 520 euros - RCS Paris B n°428 167 910 –
Agrément AMF n° GP 99038 du 6 décembre 1999 9, rue de Téhéran - 75008 Paris

www.turennecapital.com - contact@turennecapital.com

Turenne GROUPE

FIP HEXAGONE PATRIMOINE 1

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	FIP IR ISF
Code ISIN	Part A - FR0010538298
Régions d'investissement	Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes
Valeur d'origine de la part (nominal)	500 €
Statut	En liquidation

DONNÉES AU 30/09/2019

Valeur liquidative au 30/09/2019	9,97 €
Performance depuis l'origine	-23,81%
Performance depuis l'origine avantage fiscal ISF inclus	17,22%
Performance depuis l'origine avantage fiscal IR inclus	1,59%

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part A	Pourcentage du nominal
30/09/2015	85,00 €	17%
17/05/2016	60,00 €	12%
28/09/2017	90,00 €	18%
27/11/2017	105,00 €	21%
10/07/2018	24,00 €	5%
07/01/2019	7,00 €	1%

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

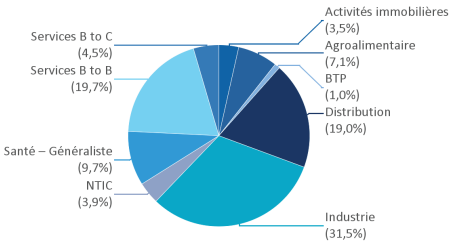

LE MOT DU GÉRANT

Sur décision de la société de gestion et conformément à l'agrément de l'AMF obtenu le 20 novembre 2017, nous vous rappelons l'ouverture de la période de liquidation du FIP en date du 21 novembre 2017.

Au cours du semestre, le FIP a procédé à la cession de deux sociétés.

Le FIP a réalisé six remboursements partiels pour un montant total de 371 € par part. Le solde sera distribué une fois que les dernières participations auront été cédées. La performance du FIP est négative de - 24 % (hors avantage fiscal et hors droits d'entrée), celle-ci est amenée à fluctuer, à la hausse comme à la baisse, en fonction du prix des cessions restant à réaliser. Nous faisons nos meilleurs efforts pour céder les dernières participations d'ici le 30 juin 2020.

Communication des frais prélevés, conformément au décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais: se reporter au site internet : https://www.turennecapital.com/investisseurs/particuliers/reportings/

Cette lettre d'information est un document non contractuel, purement informatif, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Toute reproduction totale ou partielle et toute diffusion à des tiers est strictement interdite. La société de gestion ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication et des informations qu'elle contient. La société de gestion rappelle que les fonds ne sont pas à capital garanti, qu'ils comportent des risques de perte en capital, des risques particuliers liés aux entreprises non cotées sur les marchés réglementés et qu'ils prévoient une durée de blocage longue. Les informations relatives aux sociétés n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles, ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Les informations légales concernant ces fonds, notamment leur DICI et leur règlement, sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et sur simple demande.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées dans ce reporting prenant en compte les avantages fiscaux sont données à titre indicatif et ont été calculées pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.